

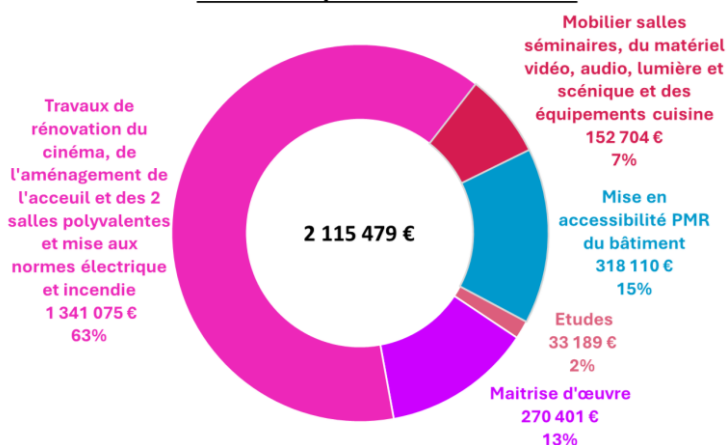
LA LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2026

Mairie – Direction des Services Techniques

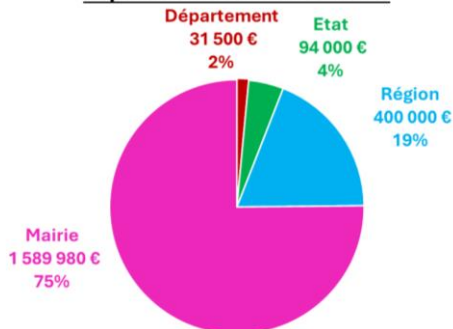
L'espace culturel Le Rutor : d'un projet d'accessibilité à une réhabilitation complète

Les travaux ont permis une réorganisation complète des espaces intérieurs, adaptant le lieu à différents usages culturels et associatifs, tout en maintenant l'activité cinématographique, qui fait l'identité du site.

Coût de l'opération en Euros TTC



Répartition des financements



Le coût total de l'opération s'élève à **2 115 479 € TTC**. **525 500 € de subventions** ont été obtenues auprès de l'État, de la Région et du Département, venant ainsi réduire le financement porté par la commune.

Le bâtiment accueille désormais un équipement culturel polyvalent. La grande salle de cinéma a été transformée en salle de spectacle équipée de son et lumière, tout en conservant sa fonction cinématographique, avec **199 places**, dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite. La petite salle de cinéma a quant à elle, été remplacée par deux salles polyvalentes superposées, grâce à la création d'une dalle en béton. Chacune d'entre elles dispose de 40 à 50 places. Ces espaces sont dédiés aux conférences, séminaires et réceptions, avec la création d'un espace cuisine.

L'espace accueil a quant à lui été repensé pour plus de convivialité, il intègre billetterie, point d'information touristique et zone d'attente, offrant un lieu fonctionnel et agréable pour tous les usagers.

L'un des axes majeurs du projet était **la mise en conformité en matière d'accessibilité**. Deux ascenseurs ont été créés : un ascenseur extérieur en structure métal-bois et un ascenseur intérieur assurant la circulation verticale entre les différents niveaux. Une passerelle métallique avec platelage en caillebotis relie les espaces et facilite les déplacements. À l'intérieur, le remplacement des menuiseries extérieures, les travaux d'isolation et le remplacement des centrales de traitement d'air (CTA) à double flux ont considérablement amélioré les performances thermiques du complexe, participant à la démarche globale de réduction de la consommation énergétique de nos bâtiments publics.

Cette réhabilitation nécessaire permet à La Rosière de disposer d'un **équipement culturel moderne et polyvalent**, répondant aux besoins des habitants comme des visiteurs. Au-delà de sa vocation cinématographique, le site a vocation à devenir un véritable **lieu de vie culturelle et associative**, contribuant aux besoins de notre station mais aussi un lieu d'événements à **vocation professionnelle** (séminaires d'entreprises, etc.) et de **vie locale** (réunions de copropriétés, etc.). Ces différents espaces sont **disponibles à la location auprès de l'Office de Tourisme**, qui en assure la gestion et l'animation.

Contact : Stéphan SORNET, dst@montvalezan.fr

Mairie – Office de Tourisme et Services Techniques

La photo du mois



*Au cœur de la station, vacanciers et habitants se sont réunis pour célébrer ensemble la nouvelle année. En partenariat avec Europe 2, la musique et la programmation DJ ont rythmé la soirée dans une ambiance festive et accessible à tous. À minuit, le feu d'artifice a illuminé le ciel de La Rosière, offrant un moment d'émerveillement partagé par **plus de 8 000 participants** !*

RAPPEL Elections – inscriptions sur les listes

Les élections municipales approchent : pensez à vérifier votre inscription !

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit(e) sur la liste électorale de Montvalezan avant le vendredi 6 février 2026 (ou 4 février à minuit en ligne). Un délai exceptionnel est possible jusqu'au **5 mars 2026** pour certaines situations (déménagement récent, acquisition de la nationalité française, rétablissement du droit de vote, ou jeune de 18 ans n'ayant pas effectué son recensement citoyen).

Peuvent s'inscrire les citoyens français, ainsi que les citoyens de l'Union européenne (uniquement pour les élections municipales et européennes), âgés d'au moins 18 ans la veille du scrutin, disposant de leurs droits civils et politiques **et justifiant d'un lien avec la commune** (domicile réel, résidence depuis plus de six mois, inscription au rôle d'une contribution directe communale, etc.), ainsi que les jeunes de moins de 26 ans rattachés au domicile d'un parent ayant une attache à la commune. L'inscription se fait en ligne sur service-public.fr, ou en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que du document Cerfa n° 12 669* 01.

Contact : Sara PIETRASANTA, rh@montvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

Bienvenue à Christine CHARPENTIER

Depuis le 5 janvier, la collectivité a le plaisir d'accueillir Christine CHARPENTIER, qui a pris ses fonctions en tant qu'Agent Administratif Polyvalent en soutien des services de la mairie.

Originaire de Bourgogne, Christine explique avoir quitté sa région natale en 1996 pour venir faire ses premières saisons en Savoie. « *Attirée par la montagne et toutes les activités sportives qu'elle offre* », elle confie avoir très vite compris « *qu'elle ne repartirait plus* ». La Rosière, première station qu'elle a découverte, a été pour elle « *un véritable coup de cœur* »... et c'est également là qu'elle a rencontré son mari. Après un passage par Aime, le retour à La Rosière s'est imposé comme une évidence en 2005, lorsqu'il lui a annoncé qu'il avait trouvé un poste à La Rosière. « *Autant dire que les cartons ont été faits très rapidement !* » ajoute-t-elle.

Christine a ensuite travaillé pendant plusieurs années dans le commerce et le tourisme, « *des secteurs riches en échanges et en rencontres* ». Toutefois, elle ressentait le besoin « *d'être encore plus proche des habitants, de s'investir différemment et de donner davantage de sens à son quotidien* ». Lorsqu'elle a découvert l'offre d'emploi proposée par la collectivité, elle s'est tout simplement dit « *Allez, je postule !* »



Contact : Christine CHARPENTIER, ccharpentier@montvalezan.fr

Information sur le recensement en cours

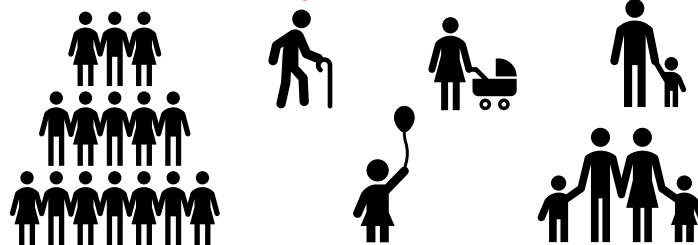
Le recensement de la population de notre commune est en cours. Une lettre d'information a été déposée dans votre boîte aux lettres. Elle sera suivie soit d'un courrier contenant un code d'accès pour effectuer le recensement en ligne, soit de la visite d'un agent recenseur.

Au 28 janvier, **45 % des réponses avaient été recueillies, dont 93 % via Internet. La réponse en ligne est à privilégier** : elle est simple, rapide, sécurisée et facilite la collecte des données.

Si vous êtes nouveaux résidents, notamment dans des résidences telles que *Les Alpapes*, *Les Niverolles* ou autres ensembles de logements, merci d'en informer la mairie, soit à l'accueil, soit par mail à ufj@montvalezan.fr. Cela permettra à l'agent recenseur de vous contacter rapidement.

Les agents recenseurs nous ont fait part de l'absence de numéros d'adressage sur certaines boîtes aux lettres. Nous rappelons que cette information est essentielle pour permettre une identification rapide des habitations. Nous rappelons également que le recensement est **obligatoire**. Votre participation est essentielle pour adapter les services publics, les équipements et les projets communaux aux besoins réels de la population.

Nous vous remercions pour votre collaboration.



Contact : Virginie ALLUT, ufj@montvalezan.fr

Mairie – Direction

Reprise des visites commentées de l'exposition « La Faune de Montvalezan »

Les photographes montvalezanais Daniel ARPIN-PONT, Joël GAIDET et Thierry VIGNES vous donnent de nouveau rendez-vous chaque mardi des 4 semaines des vacances scolaires françaises de février, à 17h30, pour une visite commentée de l'exposition de « La Faune de Montvalezan ».

Ces rencontres hebdomadaires sont l'occasion d'un temps d'échange privilégié autour des photographies exposées, des espèces observées et du territoire de Montvalezan.

Venez découvrir ou redécouvrir les 22 photos sélectionnées, plonger dans les histoires qui se cachent derrière ces instants saisis, et en apprendre davantage sur les techniques de photographie animalière ainsi que sur la faune présente toute l'année dans nos montagnes.

Contact : Stéphan SORNET, dst@montvalezan.fr

Mairie - Finances

Le chiffre du mois

1 130 000 €



Le chiffre définitif de la collecte de la taxe de séjour pour le compte de l'année 2025, hors part départementale. L'intégralité de ce montant a été reversé à l'Office de Tourisme, afin d'assurer la promotion et l'animation de notre destination.

Contact : Philippe GIMBRET, finances@montvalezan.fr